Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902415-20260605-CM05062026OBJ19-DE

Extrait du registre des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 5 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le cinq juin à dix-huit heures trente minutes.
Le Conseil Municipal de Rosporden, légalement convoqué le 29 courant, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LOUSSOUARN, Maire.

Etaient présents :
Pierre BANIEL, Djelloul BENHENNI, Hervé BUREL, Claude COCHENNEC, Yann COSSEC, Philippe CRENN, Laurence FLATTÉ, Alexandra GOURLET, Maud JOLIVET, Kevin LE BRETON, Jean-Michel LE BRETON, Guénolé LE FESSON, Damien LE GOALLEC, Karen LE MOAL, Michel LOUSSOUARN, Denis MAO, Aude MARSAULT, Véronique MOREAU-PETIT, Pierig MORVAN, Françoise NIOCHE, Sonia PEREZ-TANGUY, Jacques RANNOU, Quentin RANNOU, Anita RICHARD, Aurélie RODET.

Absents avec procuration :
Stéphane FAVIER (proc. à Djelloul BENHENNI), Marie-Thérèse JAMET (proc. à Denis MAO), Marine MICOUT-PICARD (proc. à Véronique MOREAU-PETIT), Isabelle MOREAU (proc. à Pierre BANIEL).

1- Madame Sonia PEREZ-TANGUY a été nommée secrétaire de séance.
Numéro de la délibération : CM05062026OBJ19

OBJET 19. DECISIONS DU MAIRE SUR DELEGATION DU CONSEIL

RAPPORTEUR : Michel LOUSSOUARN

- Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal de Rosporden du 2 avril 2026 portant délégation au Maire ;

Les décisions du Maire prise par délégation sont les suivantes :

- **MARCHÉ DE TRAVAUX - RÉFECTION D'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE DU CENTRE CULTUREL DE ROSPORDEN**

- Vu le projet de réfection d'étanchéité de la toiture du Centre Culturel de Rosporden ;
- Vu l'appel d'avis public à concurrence lancé le 20 mars 2026, en procédure adaptée en application du code de la commande publique ;
- Vu les offres reçues le 17 avril 2026 ;
- Vu le rapport d'analyse des offres ;

Le marché a été attribué à l'entreprise SEO-ASTEN pour un montant de 101 295.97 €HT

- **MARCHÉ DE FOURNITURE - PANNEAUX DE SIGNALISATION VERTICALE**

- Vu le projet de fourniture de panneaux de signalisation verticale ;
- Vu l'appel d'avis public à concurrence lancé le 9 mars 2026, en procédure adaptée en application du code de la commande publique ;
- Vu les offres reçues le 10 avril 2026 ;
- Vu le rapport d'analyse des offres ;

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212902415-20260605-CM05062026OBJ19-DE

Le marché a été attribué à l'entreprise SIGNAUX-GIROD pour un montant de 11 645.95€HT

- **SIGNATURE D'UN AVENANT AU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS D'ACCUEIL ET SANITAIRES DU CAMPING MUNICIPAL**

Dans le cadre du projet de rénovation du camping municipal des 3 étangs, la commune a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction des bâtiments d'accueil et des sanitaires à LE ROMANCER Architecture, dont le siège social est situé à Lorient. Le Montant initial du marché s'élève à 22 000 HT.

Le coût prévisionnel des travaux, initialement estimé à 200 000 € HT au stade du programme, a été réévalué à 293 000 € HT à l'issue des études d'Avant-Projet (AVP). Cette évolution résulte des obligations relatives à l'accessibilité des espaces sanitaires ainsi que des impacts de l'inflation sur le coût des matériaux.

Le montant de l'Avenant N°1 à la Maîtrise d'œuvre : 9 765€ HT
Soit un montant total de rémunération : 31 765,00 €

Le Conseil Municipal :

– A pris connaissance des décisions présentées ;

Fait et délibéré en séance les jour,mois et an que-dessus
Et
Certification du caractère exécutoire de la délibération
publiée le 8 juin 2026
Le Maire,
Michel LOUSSOUARN



Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.